



Mairie de **TARADEAU**

MODALITÉS PRATIQUES DE LA RENTRÉE 2020 DURANT LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET LA PAUSE MÉRIDIENNE (version du 03/09/2020)

(En application des dispositions du protocole sanitaire : guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID-19 à compter de la rentrée scolaire 2020/2021).

**LES GESTES BARRIERES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉS EN
PERMANENCE PARTOUT ET POUR TOUT LE MONDE**

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Afin d'éviter le brassage et le regroupement des élèves les horaires de la garderie (accès portail du haut) seront les suivants :

- garderie du matin horaire d'ouverture unique : à 07h30.
- garderie du soir horaire de sortie : à 17h30 et à 18h30.

RÔLE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou en cas de symptômes évoquant la COVID 19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents d'élèves ou autres personnes extérieures ne sont pas autorisés à pénétrer dans le groupe scolaire Jean Reynier.

PERSONNEL COMMUNAL

Il s'engage à ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de fièvre ou en cas de symptômes évoquant la COVID 19 (les mêmes règles sont appliquées en cas de symptômes dans sa famille).

En cas d'apparition de symptômes au cours de la journée de travail, le personnel sera mis à l'écart dans la bibliothèque et préviendra immédiatement son employeur.

En cas d'apparition des symptômes au cours de la journée chez un enfant, celui-ci sera équipé d'un masque et isolé dans la bibliothèque. Les services de mairie ainsi que ses parents seront immédiatement avertis.

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour le personnel en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

A l'arrivée en garderie du matin, avant le déjeuner et avant le goûter le personnel veillera au nettoyage des mains des élèves présents. De même il veillera à ce que les enfants se lavent les mains après chaque passage aux toilettes.

ORGANISATION DES ESPACES

Les espaces clos seront organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

VENTILATION DES CLASSES ET AUTRES LOCAUX

L'aération des locaux sera assurée plusieurs fois au cours de la journée.

NETTOYAGE DES LOCAUX ET MATÉRIELS

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables et bureaux) sera assuré une fois par jour.

Une désinfection des poignées de porte ainsi que des poussoirs des WC sera réalisée une fois par jour après la pose méridienne (+ménage habituel du soir).

Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées après chaque service.

Taradeau, le 3 septembre 2020

Mme PERRET-JEANNERET
Adjointe au Maire

